

Communiqué de presse

Prévention au SCAN: Journée des motards et bilan des actions 2021

Ce dimanche 19 juin 2022, le Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) organise la 8^{ème} Journée des motards, en collaboration avec La Police neuchâteloise. Cette journée de prévention s'aligne parfaitement avec la volonté du SCAN à s'investir activement dans la prévention routière et de proposer des actions variées et dynamiques à la population du canton. L'occasion de faire le point sur les principales actions préventives mises en place et soutenues par le SCAN, en 2021.

Dimanche, de 10h à 17h, sur le site du SCAN, les adeptes de deux roues pourront venir profiter d'animations telles que des stands de prévention des accidents, la voiture-tonneau, la présentation des différents radars ou encore un parcours gymkhana à moto. Les participant-e-s auront également l'occasion de se balader parmi la vingtaine de stands d'exposition de motos de toutes marques. Deux foodtrucks serviront des repas tout au long de la journée (entrée gratuite). Les motard-e-s du canton pourront même se lancer dans des balades de groupes encadrées pour découvrir des parcours 100% neuchâtelois. Cette action préventive contribue à la transmission de messages de sécurité routière, tout en divertissant les Neuchâtelois-e-s.

Retour sur SCAN ton slogan

En 2021, le SCAN a présenté la première édition de « SCAN ton slogan ». Un concours, proposé sous forme de campagne de prévention participative, dont le but était de contribuer à la sécurité routière et nautique, ainsi que stimuler la créativité des Neuchâtelois-e-s. Durant l'été 2021, les Neuchâtelois-e-s ont pu inventer et proposer en ligne leurs propres slogans de prévention. Parmi 264 propositions, le jury du concours en a sélectionnées 30. Celles-ci ont été soumises aux votes des internautes pendant deux semaines. Les Neuchâtelois-e-s se sont mobilisé-e-s pour soutenir leurs options préférées qui ont ensuite été déclinées sous la forme d'une campagne d'affichage dans tout le canton. « Vaut mieux arriver en retard que mourir en avance », est le slogan qui a été le plus plébiscité. En tout, ce sont CHF 39'300.- qui ont été investis dans cette importante campagne de prévention.

Côté cours de formation volontaire subventionnés

L'ensemble des cours subventionnés permettent une remise à niveau ou un perfectionnement et sont proposés à toute personne domiciliée dans le canton de Neuchâtel possédant un permis de conduire voiture ou moto valable. Chaque conducteur-trice regroupant ces critères peut alors se rendre sur scan-ne.ch/subvention afin de vérifier la reconnaissance d'un cours et suivre l'une des formations subventionnées, cela une fois par année. Ces cours sont soutenus par le SCAN, à hauteur de CHF 100.-, depuis 2021 (contre CHF 50.- jusqu'en 2020). En 2021, le SCAN a soutenu les conducteurs-trices souhaitant se former à hauteur de CHF 10'600.-.

Les angles morts vous "cachent" la vie

L'angle mort est la zone dans laquelle un-e conducteur-trice ne peut pas voir ce qui se trouve autour de son véhicule. C'est le sujet traité dans [la plus récente brochure](#) réalisée en collaboration avec la Police neuchâteloise, le Service des ponts et chaussées et le SCAN. L'ensemble des brochures sont disponibles, [juste ici](#).

Divers

En 2021, le SCAN a proposé des spots préventifs à la radio. Ces annonces courtes et impactantes ont représenté un investissement de CHF 21'600.-. Un important soutien de CHF 20'000.- a été versé à la commission d'éducation routière du canton de Neuchâtel (CER) en vue de leur mission de sensibilisation des jeunes étudiant-e-s aux dangers de la circulation routière. D'autre part, cette année encore, le SCAN a soutenu Nez Rouge en leur versant la somme de CHF 1'000.-. Le SCAN a aussi continué son soutien annuel, à hauteur de CHF 1'000.-, à la Société de Sauvetage du Bas-Lac (SSBL) pour ses missions de sauvetage. Enfin, le SCAN a proposé diverses annonces préventives lors de manifestations régionales ou soutien aux transports nocturnes, pour un montant de CHF 2'460.-.

Les associations intéressées à être appuyées peuvent contacter l'entité : scan-ne.ch/association.

Ainsi, en 2021, ce sont plus de CHF 109'500.- qui ont été investis et répartis au bénéfice de diverses actions de prévention. Ce montant a été financé par le fonds de Prévention et Environnement. Un fonds dont le financement est assuré principalement par le versement annuel du bénéfice de la vente de plaques aux enchères.

Pour tous renseignements complémentaires :

Philippe Burri, directeur du SCAN, 079 624 45 71, philippe.burri@ne.ch

Retrouvez tous les communiqués du SCAN sur scan-ne.ch/medias et les actualités de prévention sur scan-ne.ch/prevention.

Photos sur scan-ne.ch/photos.

Malvilliers, le 16 juin 2022/plo-mco